



HAL
open science

Licence professionnelle Banque assurance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Banque assurance. 2011, Université de Poitiers. hceres-02027661

HAL Id: hceres-02027661

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027661v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002484

Dénomination nationale : Assurance, banque, finance

Spécialité : Banque, assurance

Présentation de la spécialité

La licence forme des professionnels de la banque et de l'assurance capables d'évaluer la situation financière d'un client, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier, de faire une offre globale adaptée à ses besoins en produits bancaires et d'assurance et de la négocier. La formation apporte pour cela des compétences en gestion, marketing, droit, analyse de portefeuille et des produits d'épargne. Les métiers visés sont ceux de chargé et de conseiller de clientèle dans le secteur de la banque et de l'assurance. La licence est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers et les enseignements ont lieu sur son site de Niort.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	47
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2 (en 2009/2010)	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	19 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	55 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 92 à 100 % de 87 à 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est adaptée aux besoins professionnels et répond à une forte demande des entreprises du secteur financier qui se trouvent confrontées à de nombreux départs en retraite. Les liens avec les milieux professionnels sont étroits et une très large majorité des inscrits est en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Les recommandations émises lors du dernier renouvellement de remédier à un fort pourcentage en recherche d'emploi, ont manifestement été correctement prises en compte.

L'insertion professionnelle est en effet très correcte, rapide et dans les métiers visés. Les poursuites d'études au sein de l'université ne sont cependant pas négligeables dans les dernières enquêtes à six mois. La formation est par ailleurs de qualité, bien qu'il puisse sembler utile d'y renforcer les dimensions économique et gestionnaire des enseignements. Le programme semble en effet assez léger en matières fondamentales, lesquelles facilitent sur le moyen terme les adaptations des diplômés aux évolutions professionnelles. La formation présente par ailleurs une assez faible attractivité vis-à-vis d'un public de licences générales.



- Points forts :
 - Le positionnement sur un secteur porteur.
 - L'insertion professionnelle.
 - Des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.
 - L'adéquation aux besoins de la profession.
- Points faibles :
 - Un contenu insuffisant de certains enseignements.
 - L'attractivité vis-à-vis de publics de 2^{ème} année de licences (L2).
 - Les poursuites d'études.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il serait utile d'introduire des enseignements fondamentaux en économie et gestion de façon à doter les étudiants d'un bagage académique profitable à long terme. Il conviendrait également d'analyser en conseil de perfectionnement les raisons des poursuites d'études pour chercher à éviter leur progression dans l'avenir. Enfin, pour renforcer l'attractivité vis-à-vis des L2, il pourrait être mis en place des actions d'informations et des projets personnels et professionnels dans les licences générales de l'établissement.